

Cher.e.s collègues,
Chers membres de la communauté Paris Descartes,

Ainsi que je vous l'avais annoncé en juin, les universités membres de USPC vont travailler sur un projet de fusion d'établissements. Ce chantier va bientôt démarrer et je voulais vous donner quelques précisions sur son déroulement.

D'ici décembre, les équipes des différentes universités vont préparer une « feuille de route », qui sera présentée dans nos conseils d'administration à la fin de la l'année 2016, en vue d'une décision effective dans deux ans à la mi 2018, pour une fusion en janvier 2019 au début du prochain contrat quinquennal. Je ferai une information régulière sur ce processus à la communauté.

Cette feuille de route ne sera pas à ce stade un engagement ferme, mais un cadre pour la construction ultérieure du projet d'université fusionnée. Elle devrait cependant comporter un certain nombre d'orientations claires, de principes et d'engagements sur les modalités à suivre pour construire ce projet d'université fusionnée.

J'ai conscience que l'évocation d'un projet aussi transformant qu'une fusion d'établissements soit générateur d'inquiétudes et d'interrogations, et l'un des objectifs de cette feuille de route est d'essayer d'apporter par avance un certain nombre de réponses à celles-ci.

Cette feuille de route donnera des éléments sur le statut du futur établissement et son périmètre (quelles sont les universités qui fusionnent), sur les principes de son organisation territoriale et thématique et les processus de déconcentration des décisions. Elle indiquera les engagements généraux vis-à-vis des personnels (alignements des régimes indemnitaires, conditions de travail, mobilité...), des composantes, des services, de la formation, des étudiants ou des laboratoires. Il me semble en effet nécessaire que la décision de poursuivre ou non la construction du projet qui sera soumise au CA en décembre puisse se faire sur des orientations claires.

A partir de janvier 2017 et sous réserve d'approbation des principes de la feuille de route par les CA des universités, des groupes de travail plus focalisés associant les acteurs concernés se pencheront sur les divers chantiers pour proposer plus concrètement et en détail ce qui doit être fait d'ici fin 2018, en respectant les grandes orientations et principes de cette feuille de route. Des statuts devront alors être établis et votés par les CA, à la mi-2018, ce qui constituera l'engagement à fusionner.

Dans cette première phase préparatoire d'ici décembre, plusieurs groupes de travail inter-établissements vont faire des propositions sur les principaux thèmes centraux : gouvernance, finances, RH, formation et vie étudiante, recherche, SI...

Aujourd'hui, il reste une question importante à trancher qui est celle du périmètre de la fusion, lequel n'est pas encore stabilisé. Je porterai dans cette discussion avec nos partenaires la position des équipes de direction des composantes et de l'université avec lesquelles je suis en échange constant. Celle-ci est favorable à la fusion des trois universités P3, P5 et P7, avec une association forte avec P13, si cette dernière le souhaite. J'aurai l'occasion de m'expliquer sur les motivations de cette position.

Comme déjà indiqué plus haut, je communiquerai au fur et à mesure des consultations et des réflexions sur l'avancement du projet.

Bien à vous. Frédéric Dardel